

LA FRÉGATE

Association des Anciens Marins de Limoges
Fondée le 28 Janvier 1928

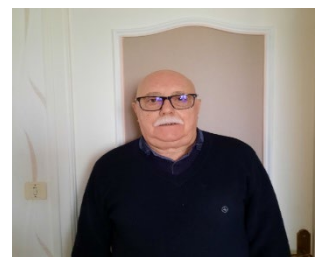


Frégate Amiral Ronarc'h

M

**AVEZ-VOUS PENSÉ À VOTRE
COTISATION 2026**

UNIS COMME À BORD
BULLETIN N° 143 2026 – 05
MAI 2026



Le mot du Président

RESPECTONS UNE MINUTE DE SILENCE à la mémoire de nos

ANCIENS MARINS DISPARUS

Actuellement 25 membres ont réglé leur cotisation.

Je remercie les anciens qui ont renouvelés leur participation ainsi que les nouveaux membres qui nous ont rejoint.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre Association ne reçoit aucune subvention, Les cotisations nous sont donc indispensables et, sans elles « **LA FRÉGATE** » aurait beaucoup de mal à tenir le cap.

Je souhaite que cette année 2026 soit riche en événements et joyeux pour nous tous.

Il y a bien sur nos rendez-vous traditionnels : Cérémonies commémoratives et autres manifestations officielles auquel « **LA FRÉGATE** » se fait un devoir et une joie de participer tout au long de l'année.

Au moment où certains prenaient cet été un repos légitime, les 109 marins de l'équipage bleu du SNLE « **Le Terrible** » effectuaient la 500ème patrouille assurant ainsi la permanence à la mer de la dissuasion.

Cette permanence est la traduction concrète d'une volonté politique exprimée sans discontinuité par tous les Présidents de la république depuis le Général de Gaulle jusqu'au Président Macron.

En juillet dernier Le Président Monsieur **Emmanuel MACRON** rappelait aux marins du « **Terrible** » qu'ils servaient les intérêts supérieurs de la nation.

La composante océanique stratégique est complémentaire de la composante aéroportée qui comprend les forces aériennes stratégiques et la force aéronavale nucléaire.

La composante océanique apporte notamment la capacité de frappe en second, grâce à la permanence d'au moins un SNLE à la mer dilué dans l'immensité des océans.

Derrière le concept de permanence, ce sont des hommes et des femmes qui s'engagent au quotidien pour maintenir cette posture.

L'actualité de la marine est aussi très riche dans bien des domaines : inauguration du quatrième peloton de sûreté maritimes et portuaire à Dunkerque, ouverture d'une antenne de l'école de Maistrance à St Mandrier avec 150 nouveaux élèves.

Retour à la mer du Porte Avion Charles De Gaulle, déploiement de longue durée de la 5ème FREM Bretagne, transit par le passage du Nord est du BSAH Rhone du détroit de Bering tout ceci pour faire rêver tous les marins.

Notre Marine démontre au quotidien son savoir-faire et sa capacité de se déployer loin et longtemps. Comme chaque année nous étions présents au pèlerinage des gens de mer à Rocamadour. Nous sommes dans l'attente d'informations de la part de l'Amiral **FOURMY** concernant les 400 ans de la Marine qui doivent avoir lieu les 14 et 15 août prochain.

Merci à tous de m'avoir écouté

Bon vent, bonne mer
JMGRANGER.



48^{ème} année

Bulletin créé en septembre 1978 par Eugène DUBOIS,
Président, et André VAUZELLE, Trésorier

Bulletin N°143

Mai 2026

Sommaire

Le mot du Président	Page 2
Compte rendu Assemblée générale.....	Page 4
Brèves Marine.....	Pages 5 à 11
Visite aux Archives de Limoges.....	Page 12
Les brèves de La Frégate.....	Page 13
Devinette.....	Page 14

LA FRÉGATE

Association

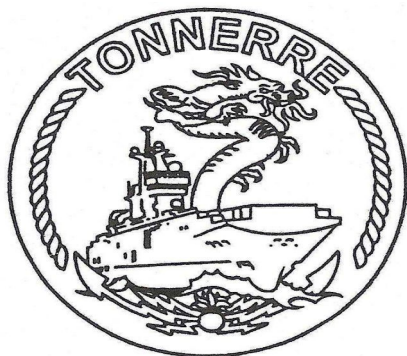
Des

Anciens Marins

de Limoges et sa Région

Fondée en 1928

Par Jean-Louis PAGUENAUD



B.P.C. "TONNERRE"

Notez bien notre adresse pour nous écrire où

Nous contacter :

(Si possible utilisez le courrier électronique)

ATTENTION NOUVELLE ADRESSE COURRIEL

La Frégate

Espace associatif

40 rue Charles Silvestre

87100 Limoges

Tél 06 88 15 01 99 (Président)

Lien du Blog de LA FREGATE :

<https://lafregate87blogwpadmin9.wordpress.com>

Courriel :

association.la.fregate@gmail.com

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du dimanche 08 février 2026

L'association **La Frégate** a tenu son Assemblée Générale le dimanche 8 février 2026 à partir de 10 heures, au restaurant « **Les Artistes** », situé 4 rue Fitz-James à Limoges.

Après l'accueil des membres de l'association ainsi que des représentants des autres associations du Limousin, les travaux de l'assemblée ont débuté.

Une minute de silence a été observée en mémoire des membres disparus au cours de l'année 2025.

Monsieur **Jean-Michel GRANGER**, Président, a ensuite présenté le rapport moral ainsi que les principales activités menées au cours de l'année écoulée.

Il a notamment rappelé que **La Frégate**, accompagnée de ses porte-drapeaux, a participé à de nombreuses manifestations patriotiques au cours de l'année, en particulier les cérémonies du **8 mai**, du **14 juillet**, du **21 août** et du **11 novembre**. L'association a également été représentée lors de diverses autres manifestations, telles que l'Assemblée Générale des Porte-Drapeaux, la commémoration de la Légion à Camerone, la cérémonie de l'Appel du 18 juin, ainsi que le pèlerinage annuel des Gens de Mer à Notre-Dame de Rocamadour.

À la suite de cette présentation, Monsieur **Jacques COMMENCAS**, Trésorier, a exposé les comptes de l'association. Ceux-ci font apparaître un très léger déficit cette année, principalement dû au remplacement du drapeau de l'association, malgré les subventions reçues.

Il a été rappelé que **La Frégate** ne dispose comme ressources que des cotisations de ses membres, des recettes issues des expositions qu'elle organise dans la région, ainsi que de quelques dons.

Monsieur **Daniel MARTIAL**, commissaire aux comptes, a ensuite certifié que les comptes étaient tenus avec rigueur et ne présentaient aucune anomalie.

En conséquence, l'Assemblée Générale a donné quitus au Président et au Trésorier pour la gestion de l'association, à l'unanimité.

La parole a ensuite été donnée à Monsieur **François LENGRENEY**, délégué régional de la FAMMAC, qui a présenté les dernières actualités de la Fédération.

Il a notamment évoqué une possible augmentation de la cotisation versée par les associations affiliées à la FAMMAC, qui pourrait s'élever à **5 euros supplémentaires**.

Il a également informé l'assemblée de la nomination du nouveau chef du COMAR Bordeaux, le **Capitaine de Frégate Olivier BEZOMBES**, ainsi que de la mise en place des **SCPI** au sein de la FAMMAC.

Les membres de l'Assemblée Générale ont été informés que la cotisation de l'association **La Frégate** passerait à **40 euros à compter de l'année 2027**.

Le bureau arrivant à échéance devait être renouvelé pour quatre postes. Ont été réélus à l'unanimité :

- **Jacques BOREL**, Secrétaire général
- **Jean-Pierre CAILLOT**, Secrétaire adjoint
- **Jacques COMMENCAS**, Trésorier général
- **Georges MOISSET**, Trésorier adjoint

Monsieur **Rémy VIROULAUD**, Adjoint au Maire de Limoges, a ensuite pris la parole. Il a évoqué la possibilité de recréer une **PMM (Préparation Militaire Marine)** à Limoges, actuellement située à Brive, tout en précisant que les élections municipales en cours pourraient influencer ce projet.

Les **400 ans de la Marine nationale**, qui seront célébrés à **Rocamadour les 14 et 15 août**, et organisé par l'Amiral FOURMY, ont également été évoqués.

À cette occasion, une exposition de maquettes organisée par **La Frégate** pourrait être présentée lors de cet événement.

La question de la mise en place des **SCPI** au sein de l'association a également été abordée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a prononcé la clôture de l'Assemblée Générale.

La réunion s'est poursuivie dans un moment de convivialité autour du **verre de l'amitié**, avant de partager le repas préparé par le restaurant.

BRÈVES MARINE

LA GEOPOLITIQUE DU GAZ SE JOUE AUSSI SUR LES MERS ET LES OCEANS

Le gaz naturel est la seule énergie fossile en croissance dans le monde qui sera en mesure d'accompagner le développement des énergies renouvelables. La part du gaz naturel liquéfié (GNL) sur les marchés internationaux est en forte augmentation et la flexibilité qu'il offre en fait un outil géopolitique sur la scène énergétique internationale, qui nécessite de sécuriser les flux maritimes qui y sont associés

La souveraineté énergétique européenne doit se mesurer à l'échelle de la dépendance actuelle et future de l'ensemble des 27 pays de l'Union européenne.

Notre indépendance énergétique repose certes sur le développement du nucléaire et des énergies renouvelables, mais également sur la diversification des approvisionnements énergétiques en hydrocarbures. A la lumière des conséquences de la tragédie que vit actuellement l'Ukraine, l'Europe prend conscience de sa dépendance excessive au gaz russe, qui représente 40% de ses importations, essentiellement par gazoducs (170 Gm³) avec un complément sous forme de GNL (15 Gm³)

La composante maritime du marché du GNL dans le monde n'a cessé de progresser ces vingt dernières années et représente désormais avec près de 500 Gm³ par an, 50% de l'ensemble du gaz commercialisé dans le monde. Cette tendance devrait s'accroître, à la fois parce que le gaz va continuer de se substituer au charbon et au pétrole dans les mix énergétiques des pays consommateurs, mais aussi du fait de l'éloignement géographique des sources de gaz par rapport aux marchés. De grands acteurs en Asie (Australie), au Moyen Orient (Qatar) ou en Afrique (Nigéria et Mozambique) sont en effet éloignés de leurs débouchés. Enfin le GNL est le meilleur moyen de diversifier les sources d'approvisionnement, avec cette capacité d'arbitrer entre les destinataires pour satisfaire les besoins prioritaires en fonction des situations géopolitiques ou météorologiques.

Le besoin de sécurisation des espaces maritimes d'exploitation et de transport du GNL va naturellement s'accroître. Les forces maritimes européennes devront renforcer la coordination de leurs actions comme elles ont su le faire ces dernières années dans l'océan Indien avec la mission *Atalanta* ou dans la péninsule arabique avec la mission *Agénor*.

Cette "brève" a vocation à apporter un éclairage sur quatre théâtres d'opération maritimes aux caractéristiques contrastées : l'Indopacifique, l'Océan indien, le Golfe de Guinée et la Méditerranée orientale.

L'INDOPACIFIQUE

L'Indopacifique constitue aujourd'hui le marché du GNL à la fois le plus important et le plus prometteur avec



350 Gm³ par an sur les 500 commercialisés dans le monde.

Largement en tête de ces pays importateurs, on trouve le Japon et la Chine avec chacun autour de 100 Gm³, suivis de la Corée du sud (55 Gm³) et de l'Inde (35 Gm³).

Du côté des pays exportateurs de GNL, l'Indonésie et la Malaisie ont longtemps fait la course en tête avant d'être rejoints et dépassés par l'Australie, qui a rattrapé le Qatar comme premier exportateur mondial de GNL avec plus de 100 Gm³ par an.

Tous les pays de cette zone sont donc concernés en tant qu'exportateurs ou importateurs. Cette source d'énergie est trop importante pour tous les pays riverains pour imaginer une déstabilisation de ces marchés, pour lesquels la Russie a elle-même montré son intérêt commercial en ouvrant la route du Nord aux méthaniers en provenance de Sibérie.

L'OCEAN INDIEN

La production de gaz dans l'océan Indien était assurée dans les années 2010 par le Yémen et le Sultanat d'Oman. L'usine de liquéfaction de Balhaf au Yémen a interrompu son fonctionnement en 2016 suite à une situation insurrectionnelle non maîtrisée dans le pays. Les installations de production de gaz et de liquéfaction ont depuis été sécurisées, et pourront redémarrer le

moment venu, lorsque les conditions permettront d'opérer à nouveau en toute sécurité dans un cadre contractuel restauré. Le potentiel de production annuelle reste modeste, autour de 10 Gm³.

Le Mozambique, nouvel acteur dans le paysage gazier africain, a bénéficié de découvertes successives qui permettent d'envisager des perspectives de production et d'exportation très prometteuses. Avec des réserves estimées à plus de 4000 Gm³, trois projets sont actuellement envisagés : Mozambique LNG opéré par TotalEnergies, Coral-Sul opéré par l'ENI et Rovuma opéré par Exxon. Les deux premiers sont provisoirement suspendus pour des raisons de sécurité, le troisième est moins avancé et plus incertain. Le Mozambique jusqu'alors inexistant sur les marchés énergétiques a le potentiel de devenir à terme un acteur comparable au Nigéria avec une capacité annuelle d'exportation estimée d'au moins 30 Gm³ soit 25% des importations actuelles de GNL en Europe. Compte tenu du temps nécessaire au développement des gisements producteurs et des installations de liquéfaction, cette pleine capacité ne pourra être effective avant 5 à 10 ans.

Il existe dans le détroit du Mozambique un véritable enjeu sécuritaire à la fois terrestre pour les usines de liquéfaction et les installations portuaires destinées à l'accueil des méthaniers, et maritime pour les installations de production et la nécessité de protéger les mouvements des navires assurant le transport du GNL et la logistique. Il faudra concevoir un dispositif de sécurité *ad hoc*, à la mesure des risques d'actions terroristes, d'actes de pirateries ou de sabotage, d'autant que les territoires français de la zone et notamment Mayotte pourraient être utilisés comme bases de soutien logistique aux opérations d'exploration et de production.

LE GOLFE DE GUINEE

La zone du Golfe de Guinée devrait faire l'objet de toutes les attentions pour satisfaire les besoins d'approvisionnements en GNL de l'Union européenne.

Le Nigéria et l'Angola disposent de réserves gazières estimées à 5500 Gm³ alors que les exportations actuelles sont respectivement de 28 Gm³ et de 6 Gm³ par an. Cette production régionale de 34 Gm³ s'exporte à part égale vers les marchés européens et les marchés asiatiques. Ces derniers ont longtemps été les plus rémunérateurs, jusqu'à une

augmentation récente des prix européens liée à la reprise économique post-Covid, à un hiver relativement froid et surtout aux tensions géopolitiques récentes. Ces pays disposent d'un réel potentiel d'accroissement de leur production.

Les méthaniers qui chargent aux embouchures de Bonny River (côté nigérian) et de Brass River (côté angolais) n'ont pas été pour le moment la cible des attaques de pirates, compte tenu à la fois d'un franc bord des navires supérieur à 15m et d'une vitesse de croisière qui monte à 20 nœuds.

Les pays européens les plus demandeurs en GNL importé que sont l'Espagne, l'Italie, la France et le Royaume Uni, auraient toutes les raisons à partager leurs capacités de surveillance et d'intervention pour protéger ces flux stratégiques entre le Golfe de Guinée et l'Europe.

LA MEDITERRANEE ORIENTALE

La Méditerranée a longtemps été marginale quant à la production d'hydrocarbures. Quelques gisements maritimes, notamment gaziers, ont été découverts puis mis en production en Tunisie, en Libye, en Egypte dans les années 70.

Les premières découvertes significatives ont été faites dans l'offshore israélien en 2009 (Leviathan) puis en 2011 (Tamar) dont les réserves estimées (740 Gm3) dépassent largement les seuls besoins d'Israël. Puis une découverte importante a été faite dans la ZEE chypriote avec Aphrodite (120 Gm3). Enfin en 2015, l'Egypte découvrait le gisement de Zohr (850 Gm3). Nous ne sommes probablement qu'au début d'une série de découvertes dans cette partie profonde de la Méditerranée qui pourrait également concerner à terme le Liban, les Territoires palestiniens et la Syrie.

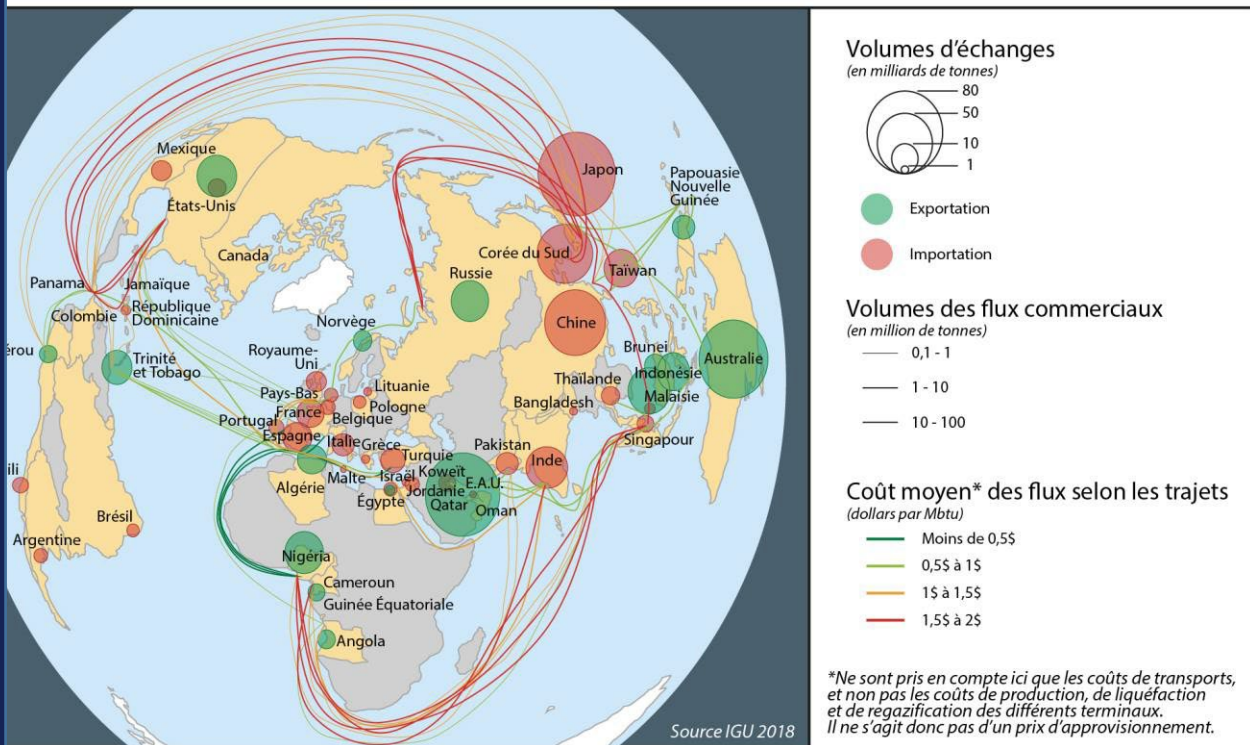
D'ores et déjà, les réserves découvertes dépassent très largement les besoins des pays riverains et la question se pose du choix pour l'exportation des productions de gaz à venir.

L'alternative est la suivante : une exportation par gazoduc sous-marin qui relierait dans un projet commun Israël, Chypre et l'Egypte avec la Grèce puis l'Italie. Il s'agit d'EastMedGaz, un projet techniquement réalisable mais coûteux, qui pourrait également susciter des tensions avec d'autres pays riverains notamment la Turquie.

La seconde option est l'exportation sous forme de GNL à partir d'usines de liquéfaction existantes en Egypte (Damiette et Ikdu) et sous-utilisées par manque de gaz, ou par une liquéfaction directe en mer à partir d'un ou plusieurs FLNG (Floating Liquefied Natural Gas). Les différentes productions sous-marines convergeraient vers ces complexes flottants pour être liquéfiées puis expédiées par méthaniers vers les marchés demandeurs, notamment européens. On imagine là encore que, quelle que soit la solution retenue, la sécurisation de la zone sera indispensable pour assurer la continuité des approvisionnements.

Les événements de ces dernières semaines, leur impact immédiat sur le prix des matières premières et les risques de pénurie qu'ils induisent, nous rappellent une fois de plus combien la sécurisation et la diversification des approvisionnements en hydrocarbures, en céréales et autres biens de première nécessité sont indispensables à nos économies. C'est dans les flux maritimes sécurisés et diversifiés que s'écrit notre avenir.

LES FLUX DE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ DANS LE MONDE



A LA CONQUETE DES ABYSSES

Paradoxe : à l'heure actuelle, l'Homme connaît bien mieux l'espace exo-atmosphérique que les fonds marins, dont 20% seulement ont été explorés.

Le développement des capacités techniques permet désormais d'explorer plus en profondeur et de conquérir peu à peu ce milieu, le transformant en retour en espace de confrontation.

Preuve de l'importance de ce sujet, la France l'a inscrit dans son plan pour 2030 et la ministre des Armées l'a traduit en février 2022 dans une stratégie ministérielle.

DES INFRASTRUCTURES STRATEGIQUES A PROTEGER

Les fonds marins abritent de nombreuses activités, économiques ou militaires, que chaque État entend assurer et protéger. Aux premières profondeurs, les forces sous-marines réalisent plusieurs types de missions : renseignement, intervention, projection, maîtrise des espaces aéromaritimes, dissuasion.

Seuls quelques sous-marins sont capables d'œuvrer au-delà des profondeurs opérationnelles : il s'agit de petites unités détachées d'un navire principal. Elles sont utilisées à des fins scientifiques ou pour le sauvetage de sous-marins en détresse. Il est cependant difficile de savoir quelle profondeur elles peuvent réellement atteindre.

Sur les fonds marins se trouvent également des câbles par lesquels transitent près de 99% des communications intercontinentales (téléphonie, internet, flux financiers), mais également des oléoducs sous-marins, ou des réseaux approvisionnant les îles isolées en énergie.

Historiquement, ces câbles se concentrent dans l'hémisphère nord, entre les grandes puissances occidentales. Beaucoup relient ainsi aujourd'hui le continent nord-américain et l'Europe. Toutefois, les liaisons se multiplient entre le Nord et le Sud, ainsi

que sur des axes Sud-Sud. On décompte ainsi aujourd'hui plus de 450 câbles dans le monde.

Enfin, les grands fonds suscitent de plus en plus l'intérêt des acteurs économiques, en raison des ressources qu'ils renferment, notamment des hydrocarbures, des minéraux et des terres rares.

Les infrastructures d'exploitation s'y développent de manière croissante, à des profondeurs de plus en plus grandes.

LES ABYSSES, NOUVEAU LIEU DE CONFLICTUALITE

Les câbles sous-marins ont très tôt été la cible d'actions offensives. Dès 1898, lors du conflit hispano-américain, puis durant les deux guerres mondiales, des câbles ont été délibérément sectionnés afin d'entraver les communications de l'adversaire. Plus récemment, durant le printemps arabe de 2011, certains ont été rompus afin d'isoler les populations syrienne et égyptienne.

Les coupures accidentelles sont toutefois les plus nombreuses : c'est pourquoi les opérateurs économiques concernés disposent de capacités de réparation prêtes à intervenir. Aujourd'hui, la préoccupation principale vient de la possibilité d'une coupure simultanée de plusieurs câbles, qui endommagerait sérieusement les relations entre États et acteurs économiques.

En plus de ce risque de coupure, existe celui de l'interception des données transitant par les câbles. Si cette opération reste encore très difficile à mettre en œuvre, elle constitue une menace qui ne doit pas être occultée.

En temps de paix comme en temps de guerre, les câbles sous-marins sont à la fois stratégiques et très vulnérables. Les surveiller et les protéger est devenu une véritable nécessité

A cette complexification des enjeux sous-marins s'ajoute la course aux armements, particulièrement en Asie. Dans un contexte international de plus en plus instable, les fonds sous-marins seront vraisemblablement le théâtre de potentielles confrontations sous-marines.

Pour toutes ces raisons, les profondeurs des mers sont aujourd'hui devenues un nouvel espace de conflictualité, au même titre que le cyberspace et l'espace exo-atmosphérique.

Elles partagent d'ailleurs avec ces milieux un certain nombre de caractéristiques : il est ainsi difficile d'identifier l'auteur d'une attaque dans les profondeurs sous-marines, ce qui est particulièrement propice à l'hybridité et à l'ambiguïté.

Par ailleurs, les acteurs étatiques ne sont pas les seuls à agir dans les fonds sous-marins : les acteurs privés s'y multiplient et détiennent souvent des capacités techniques plus importantes, poussant parfois les États à faire appel à eux pour mener à bien certaines missions. On parle alors, à l'instar de l'espace, du

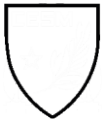
« *New Seabed* ».

CONNAITRE, ...

La guerre des grands fonds, « *seabed warfare* », nécessite d'acquérir les capacités pour intervenir jusqu'à 6 000 mètres de profondeur.

Des outils hydrographiques et océanographiques existants peuvent déjà atteindre cette profondeur. Certains sondeurs peuvent même opérer jusqu'aux abysses. Mais la surface à couvrir, 97% des océans, est immense et nécessite des moyens considérables.

Il est cependant possible de s'approcher de cet objectif, en développant des sous-marins autonomes capables de collecter des données, non seulement pour la cartographie mais aussi par exemple pour



analyser la composition des eaux aux divers niveaux de profondeurs. Ces données sont indispensables aux forces sous-marines, qui en déduisent avec précision la propagation des sons.

**LA GUERRE DES GRANDS FONDS, « SEABED WARFARE », NECESSITE D'ACQUERIR LES CAPACITES
POUR
INTERVENIR JUSQU'A 6 000 METRES DE PROFONDEUR**

SURVEILLER, ...

La capacité d'anticiper est aussi une nécessité. Cela requiert évidemment des capacités spécifiques adaptées aux profondeurs. La *Royal Navy* a par exemple annoncé la construction d'un « bâtiment de surveillance des fonds marins », qui devrait entrer au service actif en 2024.

La surveillance des grands fonds passe aussi par le développement de systèmes d'écoute sous-marine. Le très connu réseau américain d'hydrophones *SOSUS*, déployé durant la guerre froide, en est un exemple.

Aujourd'hui, les grands rivaux des États-Unis, que sont la Russie et la Chine, se montrent très intéressés par ces systèmes et cherchent à s'en doter, par exemple pour surveiller les fonds de l'océan Arctique (programme russe *Harmony*), où l'activité sous-marine s'intensifie.

Les câbles sous-marins pourraient d'ailleurs remplir cette mission d'écoute des fonds grâce aux nouvelles technologies dont ils sont dotés, notamment la fibre optique.

... ET AGIR DEPUIS ET VERS LES FONDS

Selon un rapport de l'OTAN de 2020, certains acteurs (États-Unis et Chine) se montrent aujourd'hui plus innovants, en cherchant à se doter de systèmes d'écoute sous-marine qui ne reposent plus sur l'acoustique¹.

Ils pourraient permettre de détecter toute entrée de forces sous-marines dans une zone donnée, jouant ainsi un rôle premier dans la prévention et la protection des câbles et autres infrastructures sous-marines, mais aussi plus généralement dans la connaissance des activités sous-marines des États rivaux (forces océaniques de dissuasion, d'intervention, etc.).

La guerre des mines constitue un autre volet des capacités militaires dans les fonds marins. Habituellement cantonnés à la couche des 300 mètres, ses acteurs seront amenés à étendre leurs capacités au-delà.

En effet, on ne peut écarter la possibilité de mines posées sur des câbles sous-marins, dans les grandes profondeurs, qu'il faudrait détecter, puis neutraliser.

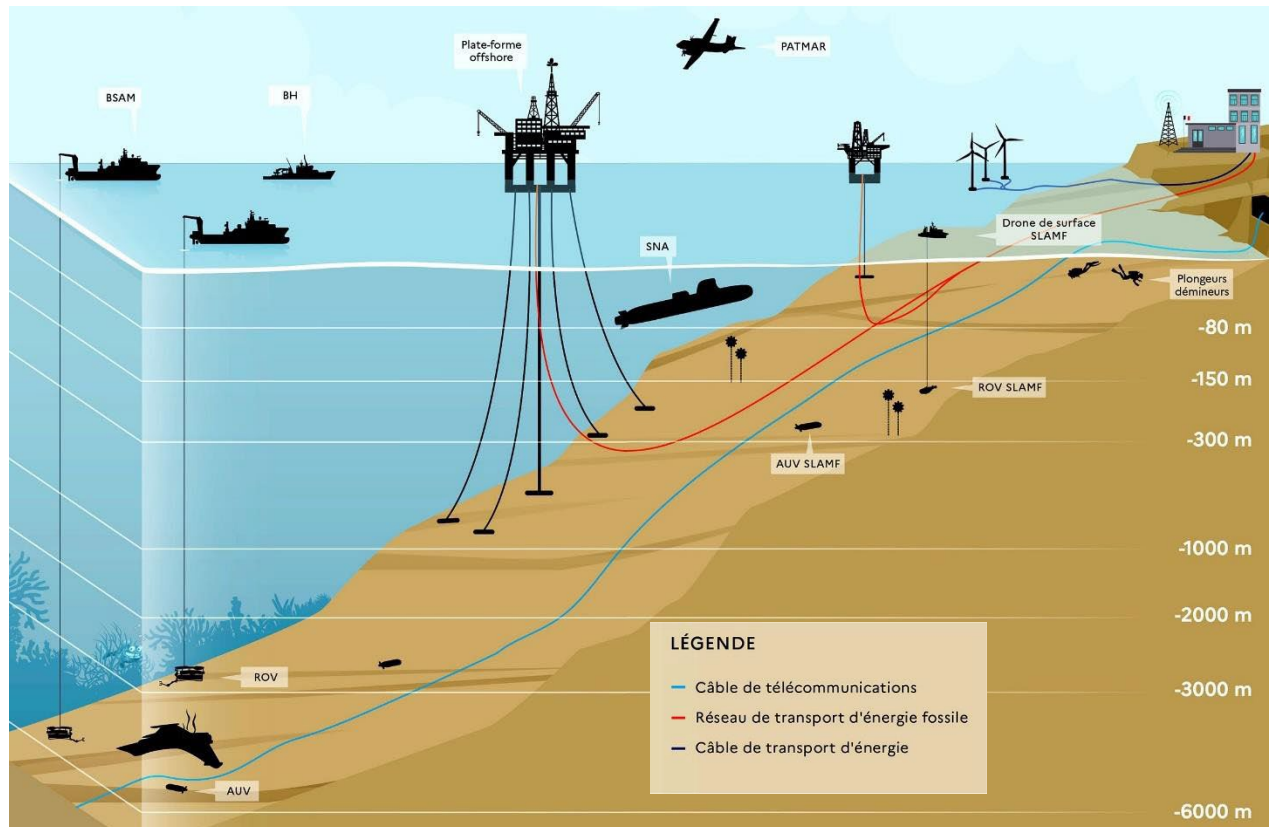
UNE STRATEGIE MINISTERIELLE DEDIEE

Ayant pris conscience du caractère stratégique des fonds marins, les États ont donné une forte impulsion au développement de leurs stratégies nationales de « *seabed warfare* ». La France, qui possède le deuxième domaine maritime au monde, est concernée au premier chef. Le Président E. Macron a ainsi fait des fonds marins l'un des dix objectifs stratégiques du plan « France 2030 ».

En février 2022, la ministre des Armées a présenté la « Stratégie ministérielle pour la maîtrise des fonds marins »². Il y est détaillé le besoin de connaître, surveiller et agir dans les abysses, et d'adapter notre corpus législatif à ce nouveau milieu. Cette stratégie rappelle enfin le rôle central de la Marine nationale, et mentionne les programmes CHOF (Capacité hydrographique et

océanographique du futur) et SLAM-F (Système de lutte anti-mines du futur), conçus pour répondre aux ambitions françaises dans ce milieu.

Entre drones et robotique sous-marine, une nouvelle course aux technologies a commencé dans les abysses. La France a désormais toutes les cartes en mains pour cheminer vers les grands fonds.



LÉGENDE

- Câble de télécommunications
- Réseau de transport d'énergie fossile
- Câble de transport d'énergie

GLOSSAIRE DES ACRONYMES :

- BSAM (Bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain)
- BH (Bâtiment hydrographique)
- PATMAR (Patrouille maritime)
- SNA (Sous-marin nucléaire d'attaque)
- AUV (Drone sous-marin)
- ROV (Robot télé-opéré)

¹ L'OTAN parle de détections d'émissions chimiques et radiologiques, de lasers se réverbérant sur la coque des sous-marins, et de détection à la surface des mouvements de l'eau : cf Rapport *La lutte anti-sous-marin de l'OTAN : reconstruire les capacités et se préparer pour l'avenir*, publié le 13/10/2019. ²

https://www.defense.gouv.fr/content/download/635803/10509447/file/20220210_LANCEMENT+STRATEGIE+FONDS+MARINS_strategie+-+2.pdf



CHAMPAGNE
PRODUIT DE FRANCE

MAURICE DELABAYE

BRUT
SÉLECTION

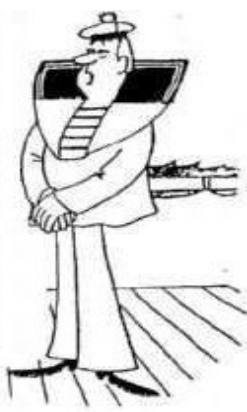
RÉCOLTANT - MANIPULANT À DAMERY

Tél. : 03 26 51 94 91

Site web : www.champagne-delabaye.com

Mél : scev-delabaye@wanadoo.fr

M. Delabaye est ancien marin, membre de La Frégate



Visite aux Archives Municipales de LIMOGES où sont entreposées nos maquettes avec l'Amiral FOURMY, M. VIROULAUD (Ville de Limoges), notre (Trésorier) Jacques COMMENCAS et la directrice Mme HEATHCOTE.



Les brèves de La Frégate

Membres de la Frégate, ils ont fêté leur anniversaire :

En Janvier :

- Laurent *MERLE MARGNE*
- Georges MOISSET

En Février :

- Daniel *MARTIAL*
- Robert *TALBOT*

En Mars :

- Jean Claude *BELLICOU*
- Pierre *BOBLET*
- Jean *DELAGÉ*

En Avril :

- *Jean Pierre CAILLOT*



Conseil d'administration et composition du bureau pour 2026

Bureau :

Président : GRANGER Jean Michel, né le 02 décembre 1947 (Retraité) - 8 rue des Sintiers - 87150 CUSSAC - Tél. 06 88 15 01 99 (2025)

Vice-Président : BROWN Alain, né le 05 octobre 1943 (Retraité) - 11 avenue des Sablard - 87000 LIMOGES (2025)

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : BOREL Jacques, né le 9 juillet 1956 - 72 route de l'hippodrome - 87270 COUZEIX - Tél. 06 15 19 66 18 (2023)

Secrétaire Adjoint : CAILLOT Jean-Pierre, né le 27 avril 1946 (Retraité), 4 allée Blériot - 87410 LE PALAIS SUR VIENNE - Tél : 05 55 35 17 55 (2023)

Trésorier Général : COMMENCAS Jacques, né le 30 avril 1947, retraité - 44 rue Auguste Re- noir - Les Querrades - 87700 AIXE SUR VIENNE- Tél. 05 55 70 16 95 (2023)

Trésorier Adjoint : MOISSET Georges, né le 29 janvier 1940, retraité de la fonction Publique - 37 rue du Clos Augier - 87000 LIMOGES- Tél. 05 87 19 64 75 (2024)

Autres membres du Conseil d'administration :

SELLAS Christine, née le 10 juillet 1975, employée à La Poste, 13 rue Jean Mermoz, 87700 AIXE SUR VIENNE, Tél. 06 32 12 72 98 (2024)

Ce conseil d'administration et bureau a été élu à bulletin secret le 08 février 2026 par l'assemblée Générale ordinaire de La Frégate. (Entre parenthèses, l'année d'élection ou réélection au CA).

DEVINETTE



Il n'y a pas eu de bonnes réponses, cette photo représentait la vallée des Saints (Côtes d'Armor).



Où cette photo a-t-elle été prise ? dans le comté de Cork (Irlande) ou sur le nez de Jobourg (Contentin).

Vous pouvez faire vos suggestions par mail à La Frégate (adresse en page 3 ou page 15 de ce bulletin). Réponse dans le prochain numéro.

La Frégate vous attend !

Faites connaître La Frégate à tous les marins que vous connaissez et à vos amis.

Parution bulletin Frégate : JANVIER, MAI, SEPTEMBRE
ou OCTOBRE

Responsable de la publication : Jean-Michel GRANGER (président)

Rédacteur : Jacques BOREL (Secrétaire)

LA FRÉGATE

Siège : Espace associatif- 40 rue Charles Silvestre - 87100 Limoges

Tél. : 06 88 15 01 99 (Pdt)

Courriel : association.la.fregate@gmail.com

Pour rappel :

- Revue naval à Marseille le 08 mai 2026
- Journée du Marin le 25 juin 2026
- Les 400 ans de la Marine à Rocamadour les 14 et 15 août 2026, avec exposition de maquettes de « La Frégate »
Au Château de la Basilique de Rocamadour